



AVIS PUBLIC

Dérogation mineure

Avis public est, par la présente donnée par le soussigné, Etienne Bélisle, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Ham-Sud :

QU' à une séance ordinaire du conseil municipal, tenue au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, **le 8 Avril 2024 (2024-04-08), à compter de 19h30**, les membres du Conseil de la Municipalité d'Ham-Sud, se prononceront sur la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Nature et effet :

La demande vise à permettre l'agrandissement du bâtiment principal dans la marge de recul minimale avant, réduisant la marge de recul avant de 3m, portant celle-ci à 22m plutôt que 25m tel que stipulé à l'article 7.2.1 pour la zone F10.

Identification du site concerné :

Lot 6 077 937
141, #633, Chemin Gosford Sud
Propriétaire/demandeur : Manon Cloutier, Stéphane Lassonde

Toute personne intéressée pourra se faire entendre lors de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, **le 8 avril 2024 à compter de 19h30**.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Ham-Sud, le 20 mars 2024.

Etienne Bélisle
Directeur général et
Greffier-trésorier